

2  
JOURS

## ÉCRITS PROFESSIONNELS : RESPONSABILITÉS, ENJEUX RÉDACTIONNELS ET DÉMARCHE CLINIQUE

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

### PUBLIC

- Tous professionnels contribuant à l'accompagnement quel que soit son secteur d'intervention

PRÉ-REQUIS  
sans

TARIF  
nous consulter

### ENJEUX

La rédaction d'écrits professionnels est au cœur des pratiques du secteur social et médico-social : notes d'information, rapports de situation ou d'observation, projets personnalisés, comptes-rendus d'entretien ou de visite, cahiers de transmission etc.

Quelle que soit leur finalité, ces documents sont des outils de communication, de partage de l'information et d'aide à la décision.

Les enjeux autour de ces écrits sont forts et l'évolution du cadre légal interroge les notions de responsabilité, de confidentialité et de gestion du dossier de l'utilisateur.

Se pose la question de la place de la ou des personnes concernées : écrire sur, pour ou avec ? L'enjeu étant de toujours traduire avec justesse la dynamique dans laquelle s'inscrit la personne accompagnée.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le cadre légal et réglementaire relatif aux écrits professionnels.
- Situer sa responsabilité professionnelle à travers les modalités de communication écrite et orale.
- Acquérir des compétences pour que l'écriture soit un outil adapté à son contenu (capacité d'analyse, de synthèse et de formulation).
- Interroger son rapport à l'écriture : repérer ses ressources et ses freins face à l'acte d'écrire, les partager avec les autres, les comprendre et en identifier les enjeux.

### CONTENUS

- » **Angle législatif et réglementaire** : contour des différentes dimensions de la responsabilité professionnelle, identification des écrits que les participants sont amenés à réaliser, règles éthiques et déontologiques, obligations liées à la loi 2002.
- » **Angle des pratiques professionnelles** : examen des pratiques existantes et des difficultés rencontrées, individuelles et collectives, dans l'acte d'écrire et la transmission des informations, objectifs des différents types d'écrits professionnels, inventaire et définition des différentes situation d'écriture, réflexion autour du « partage d'informations » et de la communication professionnelle.
- » **Angle de la communication écrite et orale** : repérage des différentes dimensions à prendre en compte pour développer ses compétences rédactionnelles, événement perçu, événement rapporté, choix et pertinence des informations, du langage parlé à l'écrit au travail.